

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
16/03/2026	27/03/2026	En exercice : 21 Présents : 21 Votants : 21

L'an deux mil dix vingt six

*Le 20 mars à 19 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, ANGER Morgane, LE GONIDEC Guy, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIGNON Fabienne, BERTHELOT Roselyne, Rémy GORON, CLOLUS Alain, LEMONNIER Claude, JEULAND Rachel, CROCQ Régis, HAMON Sylvie, LEGOUT Séverine, LOHIER Sylvain, ONEE Yvane, LENOBLE Julie, ROCHELLE Stéphane, LE GAC Matthieu, NOEL Cindy, GUIBLIN Aline,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : Néant

ABSENTS : Néant

POUVOIR : Néant

Mme Aline Guiblin est désignée secrétaire de séance.

N°14-03-2026 – Proposition de représentants au Scot et au Smictom du Pays de Fougères

La communauté de communes est représentée par des élus municipaux dans des syndicats, notamment au Syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (Smictom) du Pays de Fougères.

Le Scot a plusieurs missions, dont l'instruction du Droit des Sols (instruction réglementaire des demandes d'autorisation de travaux/permis de construire etc...) ainsi que la planification de l'aménagement d'un territoire (ici le Pays de Fougères) et visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Le Smictom du Pays de Fougères a quant à lui la gestion de la collecte et du traitement des ordures ménagères du territoire.

Bien que désignés par la Communauté de Communes de Couesnon Marches de Bretagne, les représentants peuvent être proposés par les conseils municipaux avant que cette désignation soit entérinée par le conseil communautaire

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

Propose les candidatures des élus suivants :

- Représentants au Scot du Pays de Fougères :
 - o Titulaire : Fabienne GUIGNON
 - o Suppléant : Rachel JEULAND

- Représentants au Smictom du Pays de Fougères :
 - o Titulaires : Albert ISAMBARD et Rémy GORON
 - o Suppléants : Roselyne BERTHOLOT et Stéphane ROCHELLE

Demande à monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Couesnon Marches de Bretagne

La Secrétaire de Séance

Aline GUIBLIN



Le Maire

Pascal HERVÉ

